FICHE DE PARTICIPATION

(Pour plus de visibilité remplir en capitale d'imprimerie, merci)

Nom :	**Prénom :**
Adresse complète :	
Téléphone :	**E-mail :**
Assurance et n° de contrat :	
Véhicule modèle :	**Immatriculation :**
N° de permis :	

Pilote : 45 €
Nombre de passager(s) : …… x 35 €
Nombre de mineur(s) moins de 12 ans : …… x Gratuit

REGLEMENT GENERAL

- **Article 1 : Inscription, engagement, adhésion**

L'inscription, l'engagement à une manifestation ainsi que l'adhésion temporaire (pour une durée de 1 à 2 jours à CORREZE LOISIRS VERTS implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

- **Article 2 : Véhicule**

Est admis tout véhicule adapté à la randonnée tout terrain homologué par construction à la circulation sur les voies publiques.

- **Article 3 : Assurance et responsabilité**

Le conducteur déclare sur l'honneur avoir souscrit toutes les polices d'assurances appropriées tant pour lui que pour les personnes qu'il transporte ainsi que pour les tiers (responsabilité civile).
Le conducteur déclare assumer les risques inhérents à la conduite tout terrain ou routière sans pouvoir rechercher la responsabilité de l'association CORREZE LOISIRS VERTS.
Le conducteur est responsable de ces passagers et de leur comportement.
Les zones de franchissement sont accessibles à l'appréciation des responsables de zones (état des pneumatiques, système d'arrimage, treuil en état de marche).

- **Article 4 : Respect des consignes et de l'environnement**

Le participant s'engage à se conformer aux instructions qui lui sont donnée par les responsables de l'organisation CORREZE LOISIRS VERTS.
Le participant s'engage à respecter l'environnement dans lequel il évoluera. Il s'engage en particuliers à respecter en toutes circonstances les espaces naturels, la faune, la flore, les cultures, la propriété privée et les voies de circulations. Le conducteur a l'obligation du strict respect du code de la route. L'article 1 de la